PASSONS À L'ACTION!

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53



Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Marey-lès-Fussey, devenues très rares. Le vallon du Lieu-Dieu, par exemple. comporte encore un petit bocage*, parcouru par un ruisseau, mais fortement menacé par l'agriculture céréalière. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de mettre en place ou maintenir une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unitás



Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des ilots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités. fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel nour heaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de guelgues hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des netites nelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune



REDONNER VIE À I A RIVIÈRE

A Messanges, la restauration des hords du Mouzin permettrait de lui redonner un espace de liberté. en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau



AVIS DE RECHERCHE

Le Petit-duc scops est un des plus petits rapaces nocturnes, de la taille d'un merle. Migrateur en Afrique, il revient au mois d'avril et son chant flûté, répété toutes les deux à trois secondes, est alors facile à repérer même dans les villages. Recherchons-le dans l'Arrière-Côte et le Val de Vergy!



POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

•	<u> </u>	
Forêts de ravin à tilleuls et érables	Prairies de fauche	Dalles roche
Forêts fraiches à Primevère	Pelouses sèches et très sèches	Falaises et ébouli
Forêts de hêtres montagnardes	Pelouses humides	
Forêts de chênes des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire	
Forêts de hêtres des plateaux	Végétations arbustives à Buis et Genévrier	
Lisières forestières humides		-







Lisières sèches des forêts sur calcaire @ Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE RÉGIONALE*	DERNIÈRE OBSERVATION
		Inule des montagnes / Inula montana L., 1753	Régionale	préoccupation mineure	2015
MILIEUX HERBACÉS	*	Saponaire faux-basilic / Saponaria ocymoides L., 1753		Vulnérable	2015
	, i	Rosier rubigineux / Rosa rubiginosa L., 1771		Vulnérable	2011

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

Microclimat : On parle de microclimat quand les conditions climatiques locales (notamment la température et l'humidité)

d'un secteur particulier sont différentes du climat général du territoire. Par exemple, une falaise orientée en plein soleil. Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage Réseau hydrographique : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)



REGION BOURGOGNE

FRANCHE



















Un relief marqué. une belle diversité de milieux, un vaste plateau et des versants forestiers sur la butte de Myon, surplombant le cours du Meuzin

À RETENIR!

de vastes boisements de hêtres

couronnant une butte calcaire,

⊕ Les pelouses* sèches

aujourd'hui très menacées.

La commune fait partie

du réseau Natura 2000.

milieux très localisés et morcelés comportant encore des plantes

remarquables. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont

Un cours d'eau avec quelques

prairies, très rares sur le secteur

assurant la protection de la qualité

(A) La forêt



Des iardins de rocailles

Des pelouses* sèches s'étendent en gradins sur les corniches du plateau de Myon. Très caillouteuses et bénéficiant d'un ensoleillement et d'une sécheresse marqués, elles abritent des plantes résistantes à ces conditions comme l'Inule des montagnes et la Saponaire faux-basilic. La végétation de ces milieux évolue très lentement vers la forêt, ce qui garantit sa préservation.

Un papillon des forêts

Le Moiré sylvicole est un papillon des lisières des reliefs calcaires, dont les chenilles se nourrissent de graminées.Quand il fait très chaud, il se réfugie en forêt et peut passer inaperçu! Menacé par le réchauffement climatique, il devient rare en Bourgogne à cause de la fauche précoce des talus, les plantations de conifères et de vignes. la disparition des haies et des bandes herbeuses. La préservation de lisières et de bords de route fleuris permet d'assurer sa sauvegarde.



Entre ombre et lumière

La Saponaire faux-basilic est une plante vivace de la famille des œillets qui forme des tapis denses sur les rocailles ensoleillées. Présente en France dans les montagnes du Sud-est, elle « remonte » jusqu'en Côte-d'Or, où quelques rares localités naturelles sont signalées dans les secteurs chauds de l'Arrière-Côte, comme ici sur les corniches du plateau de Myon. Elle peut être cultivée dans les jardins et parfois « s'échapper » aux abords des



Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges Direction de la Biodiversité et du Développement Durable 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex Tél: 07.77.61.67.69 - 03.80,51.01.70 - Jean-christophe.weldmann@ccgevrey-nuits

LES SITES REMARQUABLES **DE MESSANGES**

La commune de Messanges, d'une superficie de 306 hectares, s'étend sur les contreforts de la butte forestière du plateau de Myon, qui forme un paysage typique du Val de Vergy.

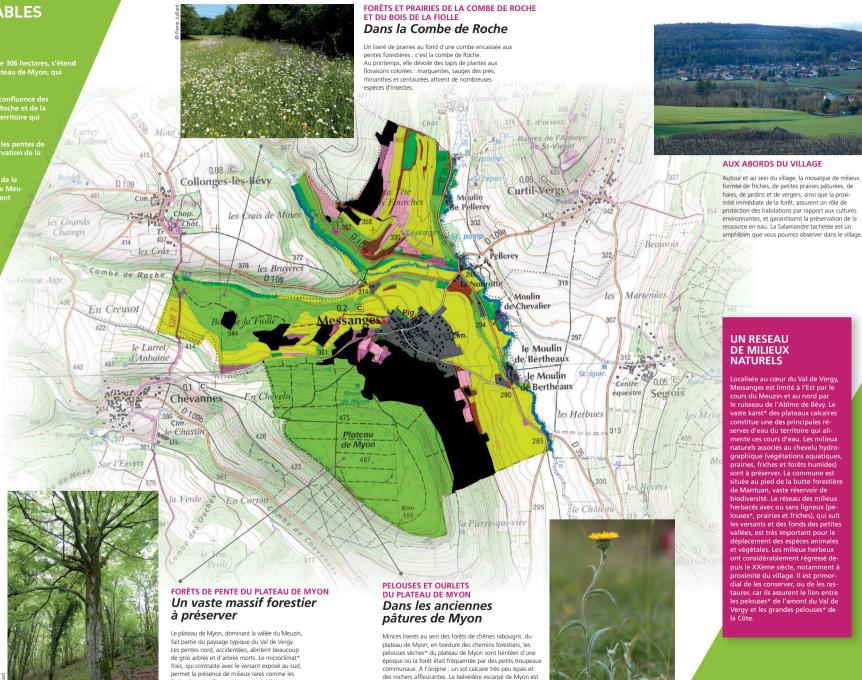
Le réseau hydrographique* est marqué par la confluence des ruisseaux de l'Abime de Bévy, de la combe de Roche et de la rivière du Meuzin, le principal cours d'eau du territoire qui marque la limite Est de la commune.

Un important niveau de source est localisé sur les pentes de la butte de Myon, où la forêt garantit la préservation de la

butte de Myon. Ce relief marqué, qui domine le Meu-zin de 200 mètres de dénivelé, est principalement forestier et comporte de vastes pinèdes.

3 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Messanges. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le massif forestier du Plateau de Myon iusqu'aux prairies de la Combe de Roche et de l'Abime de Bévy. Répartis sur l'ensemble du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes), les boisements et les friches sont très importants, en particulier pour les cycles de vie des espèces.





particulièrement riche en plantes rares comme la Saponaire

faux basilic ou l'Inule des montagnes.

forêts de ravin. On peut y rencontrer l'Actée en

épi, une plante rare en Bourgogne.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée au cœur du Val de Vergy, Messanges est limité à l'Est par le cours du Meuzin et au nord par le ruisseau de l'Abîme de Bévy. Le vaste karst* des plateaux calcaires serves d'eau du territoire qui alinaturels associés au chevelu hydrographique (végétations aquatiques, prairies, friches et forêts humides) sont à préserver. La commune est située au pied de la butte forestière de Mantuan, vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), qui suit les versants et des fonds des petites vallées, est très important pour le et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XXème siècle, notamment à proximité du village. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les pelouses* de l'amont du Val de Vergy et les grandes pelouses* de